

DECLARATION DU SYNDICAT AUTONOME DES MAGISTRATS A L'OCCASION DU NEUVIEME ANNIVERSAIRE DE L'ASSASINAT DU JUGE SALIFOU NEBIE

Le 24 mai 2014, sous un orage prémonitoire, le juge constitutionnel Salifou NEBIE était la cible d'un assassinat odieux et vil dont les auteurs et commanditaires demeurent, depuis lors, certainement dans le tourment d'être formellement identifiés et mis face à la responsabilité de leur horrible forfait.

En rappel, cet assassinat coïncidait avec le contexte sociopolitique bouillonnant autour du projet de révision référendaire de l'article 37 de notre constitution en vue de lever le verrou de la limitation du mandat présidentiel pour faciliter la recevabilité d'une nième candidature du Président Blaise COMPAORE.

En effet, le juge Salifou NEBIE, jadis homme de paix et de consensus doté d'un franc parlé irréductible, a toujours exprimé son opposition à cette aventure suicidaire adouée par les adeptes du pouvoir de l'époque. C'est dans l'intervalle de ces contradictions idéologiques qu'est malheureusement survenu ce crime crapuleux réduisant, à jamais, au silence l'émérite juge Salifou NEBIE.

Aussi, le mode opératoire et la scène du crime combinés aux habitudes de l'illustre disparu obligent-ils les plus sceptiques à se convaincre de ce qu'un assassinat venait de se commettre sur la route menant à Saponé.

Fort de cette certitude, le Syndicat Autonome des Magistrats Burkinabè (SAMAB) invite :

- les autorités politiques, à inscrire le Juge Salifou NEBIE au panthéon des martyrs de la Nation pour le compte de l'année 2014 ;
- les autorités judiciaires en charge du dossier à communiquer davantage sur les diligences accomplies en vue d'élucider cet assassinat ;
- l'ensemble des Burkinabè épris de justice à redoubler de persévérance et d'abnégation afin que la vérité et la justice triomphent de l'impunité.

Le SAMAB, tout en partageant la compassion et l'amertume de la famille NEBIE, en général, ainsi que celles de sa progéniture et de sa veuve, en particulier, tient à les rassurer qu'il se tiendra toujours à leurs cotés pour réclamer justice pour le juge Salifou NEBIE.

Que la terre continue de t'être légère camarade Salifou NEBIE !

Vive le SAMAB !

Vive le Burkina Faso !



POUR LE COMITE EXECUTIF

Le Secrétaire Général

ZABSONRE T. Bruno